



Sortie de crise à Montpellier

Après des semaines de négociations serrées, la convention liant à la SASP et l'Association de Montpellier, indispensable pour l'inscription du club en Top 14 la saison prochaine, a été signée. Un soulagement pour le MHR.

Soulagement dans les rangs de Montpellier. A l'approche de la date butoir, fixée au 30 juin, la convention liant la SASP à l'Association a été signée par les deux parties mardi. Une condition sine qua non pour la présence du club en Top 14 la saison prochaine. « Depuis quelques semaines, le MHR traverse une grave crise, est-il indiqué dans un communiqué publié sur le site officiel du club. Vous avez certainement tout lu et tout entendu à ce sujet. Tout et son contraire d'ailleurs... Aujourd'hui, il est enfin temps de vous dire que cette crise est derrière nous. » Dès vendredi dernier, le président Mohed Altrad avait trouvé un accord avec les deux co-président de l'Association, Serge Guidez et Jean-Michel Arrazo, comme l'avait révélé le Midi-Libre. Afin de convaincre ses interlocuteurs de s'engager pour les cinq prochaines saisons, l'actionnaire majoritaire de Montpellier a accepté de céder la gestion du centre de formation à hauteur de 51%.

Ce dernier entrera donc dans le giron de l'Association, en charge du secteur amateur. Pour participer au bon fonctionnement du centre, l'Association réclamera également une somme d'argent au président. Elle devrait tourner aux alentours de 200 000 euros, même si elle pourrait être révisée lors du Conseil d'administration de vendredi. Ce feuilleton a donc quasiment trouvé son épilogue suite à une soirée agitée lundi. Après de multiples rebondissements, Altrad a choisi d'accepter les conditions soumises par l'Association. Lors d'une conférence de presse tenue vendredi dernier, il avait exprimé son intention de démissionner si la signature de la convention n'était pas entérinée au plus tard le 26 juin. Cet ultimatum aura donc été respecté. Il s'est désormais engagé à combler les trois millions d'euros de déficit pour contenter la DNACG. « Toutes les garanties nécessaires ont donc été apportées à la DNACG afin que le club évolue en Top 14 la saison prochaine », précise le communiqué.



Montpellier Altrad Galthié (Photo : Panoramic).

Press contact

125, rue du Mas de Carbonnier - 34000 Montpellier - France
Tel. +33 (0)4 99 64 30 39
altrad@altrad.com





Mis en cause par l'Association en raison d'un plan social mis en place pour évincer de nombreux membres du personnel administratif, mais aussi certains anciens du staff technique, Altrad aura réussi à sortir le club de la crise. Pointé du doigt pour sa gestion très proche du monde de l'entreprise, il a évité au MHR de tomber au niveau Fédérale et repartir de zéro, après deux saisons très convaincantes sur le plan sportif. Les problèmes extra-sportifs désormais oubliés, il espère que le groupe, réuni lundi à Yves-du-Manoir, pourra se préparer dans la sérénité. *« Les joueurs ainsi que le staff sportif sont rentrés de vacances et préparent activement la saison prochaine. Nos exigences sont à la hauteur de vos ambitions et nous espérons atteindre cette année les plus hautes sphères de l'Ovalie. »* En espérant que toutes les composantes du club tirent dans le même sens dans les années à venir.

